

## NEWSLETTER AMALTHÉE

### **8 mars 2011, journée internationale de la femme**

A l'occasion de la journée internationale de la femme, Amalthée interviewe Mme Debora Akinci, Responsable Service Ressources Humaines de Generali Assurances, entreprise pionnière qui possède deux crèches réservées en priorité aux collaboratrices.

#### **1) Generali Assurances possède 2 crèches en Suisse, réservées en priorité aux collaboratrices. Quelles sont les principales raisons qui ont motivé ces choix ?**

La crèche que nous avons en Suisse Allemande existe depuis plus de dix ans. La principale raison pour la mise en place d'un tel projet est née de notre expérience, à savoir qu'en principe les collaboratrices qui avaient des enfants avaient tendance à quitter l'entreprise ou à réduire sensiblement leur taux d'activité. La conséquence était que nous perdions un know-how important, avec la difficulté supplémentaire de remplacer ces personnes qui avaient souvent des compétences techniques pointues. Nous avons également constaté que le choix de ces mamans était souvent motivé par le manque de possibilités de garde offert par le secteur public. Ainsi, nous avons décidé de créer notre propre crèche d'entreprise. Nous avons cueilli l'occasion de faire de même lorsque nous avons déménagé notre siège de Suisse romande de Genève à Nyon.

#### **2) Quels sont les bénéfices pour les collaboratrices et collaborateurs avec la mise à disposition de ce service ?**

Il y en a plusieurs :

- Cela comble le manque de places disponibles dans les crèches communales ou privées existantes
- Les horaires d'ouverture/fermeture de la structure ainsi que les fermetures vacances sont adaptées aux besoins des collaboratrices et collaborateurs (p.ex. pas de fermeture fixe en été)
- Il est rassurant pour un parent de savoir son enfant à proximité
- Le prix est en principe plus intéressant que dans une crèche privée

#### **3) Quels sont les avantages que vous avez pu observer pour Generali Assurances ?**

Les principaux avantages sont que les collaboratrices ont tendance à revenir à leur poste avec un taux d'activité relativement élevé (entre 60 et 100%). Nous retenons ainsi des compétences importantes pour notre Compagnie.

#### **4) Pourquoi avoir choisi Amalthée pour la gestion administrative de vos structures d'accueil ?**

GENERALI est une compagnie d'assurances. Notre philosophie est de nous concentrer sur notre métier et déléguer à des spécialistes les autres activités. Cela nous paraît d'autant plus important lorsqu'on touche à un thème aussi sensible que celui de la petite enfance. En effet, avec Amalthée, nous avons un partenaire d'un point de vue administratif, mais nous pouvons également faire appel à leurs services pour des questions plus spécifiques liées à la petite enfance tels que par exemple le cadre de référence du SPJ.